

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2020316

N/REF : 27/02/2022 18H35 C:024897 I:33515
V/REF : 821299
V/Appel du Dimanche 27/02/2022 a 18H35

SEMCODA
AGENCE ISERE-BAS-BUGEY
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

IMMEUBLE : 1 RUE METAYER
38460 CREMIEU

Fontaine, le 28 Février 2022

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N° 1, CONTACT MR BRESCHER, 0633331538
MOTIF : REGARD BOUCHE
Donneur d'ordre : Ste INFO .MOBILE CENT.APPELS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 28/02/2022 A 00H01 :
CONSTAT DE TABOUE EN CHARGE.
REPERAGE ET LOCALISATION DU RESEAU DEVANT LE PAVILLON 11.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE SUR 10 METRES.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 28/02/22 a 09H52 Mme M.A. LAURENCIN
AH LCOMPTER Email envoyé le 28/02/22 a 09H52 Mme M.A. LAURENCIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	26,48	26,48

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 2020316

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,44	152,44
2,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 28/02	1	157,11	432,05
2,75	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	1	157,11	432,05
TOTAL H.T.				1043,02
T.V.A. a 10,00%				104,30
TOTAL T.T.C.En EURO				1147,32

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN